



Bouloc, les nouvelles

SOMMAIRE

p2 Édito • p4 Noël à Bouloc • p6 Élection du CMJ • p7 La semaine du handicap • p8 Social • p10 Extension du cimetière • p14 Un feu tricolore au carrefour principal • p16 Cérémonie du 11 novembre • p17 Consultation citoyenne • p20 Vie économique • p22 Patrimoine

LE MOT DU MAIRE

L'édito de Serge Terrancle

Chères Boulocaines,
Chers Boulocains,

Nous voici au dernier trimestre 2024 avec son lot de festivités pour le plus grand plaisir de tous : spectacle de Noël, marché de Noël, repas des aînés, etc. Je vous invite à découvrir l'ensemble des programmes de la commune et de nos associations au fil de la lecture de ce bulletin.

2025 s'annonce riche en événements et projets pour notre commune. Dès le début de l'année, les travaux de notre complexe culturel débiteront. Ce projet, tant attendu, comprendra une salle plurivalente et une médiathèque, et sera situé à côté du complexe sportif, route de Villaudric. Ce nouvel espace aura pour vocation de rassembler et de dynamiser la vie culturelle et sociale de Bouloc.

Je suis également heureux de vous annoncer que le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé pour le mandat de 2024-2026, Le Maire sortant, Noémie Benaben a été réélue. Ce jeune maire, entouré de ses adjoints, sera épaulé dans ses missions par notre équipe municipale. Je tiens à leur adresser mes félicitations les plus sincères. Nous les accompagnerons dans l'exercice de leur mandat.

Par ailleurs, sachez que mon équipe et moi-même restons disponibles pour répondre à vos demandes.

Enfin, un autre temps fort de ce début d'année sera notre cérémonie des vœux le 10 janvier à 19 h 00. Mes adjoints et moi-même vous présenterons le bilan de l'année 2024. D'autres événements sont déjà programmés : le Carnaval, la soirée des sportifs et bénévoles méritants, etc. Préparez-vous dès maintenant à participer avec nous à tous ces moments festifs et conviviaux qui marqueront la fin de l'hiver.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, épanouissement, et surtout la santé, ce bien si précieux pour chacun d'entre nous.

Que cette année soit porteuse de réussite pour chacun d'entre vous, et pour notre belle commune de Bouloc.

Très belle année 2025 à toutes et à tous !

Serge Terrancle
Maire de Bouloc



Prendre rendez-vous avec vos élus

Veillez contacter l'accueil de la mairie par téléphone au **05 62 79 94 94** ou par e-mail sur accueil@mairie-bouloc.fr

État civil

Naissances

Léna PLANÇON
le 02/10/2024

Carla DA ROCHA
le 12/10/2024

Kenny BENONI
le 16/10/2024

Mélyana LAURENS
le 08/11/2024

Mariages

Nicolas LHOMME
et Sophie LAUWERS
le 07/09/2024

Jérémy BEGUE
et Emilie NICOLAS
le 14/09/2024

Florian LABASTIE
et Ophélie GARCIA
le 27/09/2024

Youssef BOUSSELHAM
et Mounia LÂZOUZI
le 26/10/2024

PACS

Thomas NASPLEZES
et Annie JOURDAN
le 07/10/2024

Décès

Pierrette SOLA
épouse SANTANA
le 13/09/2024

Henriette TAUPIAC
épouse RICHARD
le 13/10/2024

Thérèse GRILLO
épouse CROTTI
le 14/10/2024

Serge COLTRO
le 21/10/2024

Pharmacies de garde

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le résogardes : **3237**

Liste sous réserve de modifications*

Dimanche 8 décembre
Pharmacie de la Mairie
66 bis route de Fronton à Saint-Alban
05 61 70 03 89

Dimanche 15 décembre
Pharmacie de la Tour
25 route de Pechbonnieu à Castelginest
05 62 75 27 15

Dimanche 22 décembre
Pharmacie Albus
18 place de la République à Bruguères
05 62 79 14 49

Dimanche 29 décembre
Pharmacie du Château d'eau
5 place Nougéin à Aucamville
05 62 75 21 91

Dimanche 29 décembre
Pharmacie de Saint-Génies
2 rue des Cimes - Local A12
à Saint Génies Bellevue
05 61 74 69 30

Mercredi 1^{er} janvier
Pharmacie de la Fontaine
Rue de la Fontaine à Montberon
05 61 74 44 55

Dimanche 5 janvier
Pharmacie du Barry
Centre Commercial du Barry à Gratentour
05 61 82 37 64

Dimanche 12 janvier
Pharmacie La Grande Pharmacie
Route de Saint-Sauveur à Saint-Jory
05 61 35 50 14

Dimanche 19 janvier
Pharmacie des Arts
83 route de Fronton à Aucamville
05 61 70 26 15

Dimanche 26 janvier
Pharmacie Centrale
15 avenue des Chalets à Launaguet
05 61 74 04 57

Dimanche 2 février
Pharmacie du Pont de l'Hers
36 route de Bessières à Launaguet
05 61 74 85 34

Dimanche 9 février
Pharmacie des Vitarelles
3 route de l'Hers à Lespinasse
05 61 82 03 82

Dimanche 16 février
Pharmacie du Quinze
21 route de Bessières à Pechbonnieu
05 61 09 88 48

Dimanche 23 février
Pharmacie de Buffebiau
46 route de la Pépinière à Castelginest
05 61 70 17 33

Dimanche 2 mars
Pharmacie Glandor
168 avenue de Toulouse à Cepet
05 61 09 55 86

Dimanche 9 mars
Pharmacie de Fonbeauzard
98 route de Fronton à Fonbeauzard
05 61 70 10 26

Agenda



Janvier

10/01 ► Vœux du Maire
à 19 h 00 - Salle des fêtes

25 et 26/01 ► Stage de Détox
de 09 h 00 à 18 h 00 - Salle des fêtes
organisé par le BAG

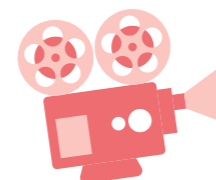
Février

02/02 ► Repas
à 12 h 00 - Salle des fêtes
organisé par l'association Joie de Vivre

08/02 ► Pièce de théâtre
"Les Belles-sœurs"
à 20 h 30
Salle des fêtes
organisée par l'association
Joie de Vivre

09/02 ► Vide-grenier
de 09 h 00 à 17 h 00
Salle des fêtes
organisé par l'association
les Pitchous de Bouloc

20/02 ► Collecte de sang
Salle des fêtes
organisée par l'Amicale
des Donneurs
de Sang Bénévoles



Mars

07/03 ► Diffusion du film
"Les Suffragettes"
à 20 h 00 - Salle des fêtes
Diffusion à l'occasion de la journée
des droits de la femme

08/03 ► Soirée poker
à partir de 18 h 00 - Salle des fêtes
organisée par le COF

15 et 16/03 ► Marathon de la danse
Salle des fêtes
organisé par le BAG

22/03 ► Cérémonie du 19 mars 1962
à partir de 10 h 30

29/03 ► Carnaval
à partir de 16 h 00

Vous souhaitez tout savoir sur la commune en temps réel ? Voici toutes nos publications et où les trouver...

Guide pratique

Il est distribué dans vos boîtes aux lettres.



Bulletin municipal

Vous le tenez entre vos mains, c'est un trimestriel, il est distribué dans vos boîtes aux lettres.

Affichage publicitaire

Rue de la Tuilerie (2), rue Jean Jaurès (2).



Affichage municipal

Bibliothèque, ancienne cantine scolaire, La Poste, le parking de la Mairie et celui de la Maison des Associations.



Affichage lumineux

(Rue Jean Jaurès : rond-point du supermarché et square Saint-Yves)



Presse locale

La Dépêche du Midi (quotidien)
et Le Petit Journal (hebdomadaire)



Les réseaux sociaux

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco, les marchés de Bouloc 31...)
Instagram (Boulocmville), Twitter (bouloc31)



Site internet de la commune
www.mairie-bouloc.fr

Noël à Bouloc : un week-end de festivités pour petits et grands !

Du 13 au 15 décembre 2024, Bouloc fête Noël avec un programme riche en animations pour petits et grands.

► **Marché de Noël** : Les 13 et 14 décembre, de nombreux exposants proposeront des idées de cadeaux et produits artisanaux au marché de Noël. Un Food truck et une buvette seront présents pour compléter l'ambiance chaleureuse, agrémentée d'animations festives.

► **Dimanche 15 décembre : Journée spéciale.**

Le matin (9 h00-13 h 00) : Le Père Noël accueillera les enfants pour des photos numériques et des friandises, tandis qu'un manège gratuit fera le bonheur des plus jeunes.

L'après-midi (15 h 00) : Un spectacle gratuit, « Le voyage magique de Noël », transportera toute la famille dans un univers féérique, il sera suivi d'un goûter pour les enfants.

NOËL À BOULOC
Vendredi 13 et Samedi 14 décembre
marché de Noël
(salle des fêtes)
 Nombreux exposants
 Food truck
 Buvette et animations

Dimanche 15 décembre
 Matin
(parking des associations)
 Offerts Photos numériques
 par la municipalité avec le père Noël
 après-midi
(salle des fêtes)
 spectacle
 "le voyage magique de Noël"

Remise des trophées des plus méritants

Le vendredi 7 février 2025 à 19 h 00, La salle des fêtes de Bouloc accueillera un moment fort de l'année sportive : la remise des trophées récompensant les sportifs et les bénévoles les plus méritants.

Cet évènement sera l'occasion de reconnaître non seulement les performances des athlètes mais aussi le dévouement des bénévoles, véritables piliers du tissu associatif.



Dépôt des Sapins de Noël : Recyclons Ensemble !

Cette année, la municipalité de Bouloc met en place une collecte spéciale pour recycler vos sapins, afin de leur offrir une seconde vie de manière écologique.

Du 26 décembre 2024 au 15 janvier 2025 vous pourrez déposer votre sapin au niveau du Complexe sportif de Bouloc. Cette initiative permettra de recycler les arbres en compost ou en paillage, réduisant ainsi les déchets verts et contribuant au respect de notre environnement.

Quelques règles à respecter :

- Déposez uniquement les sapins naturels (sans neige artificielle ni décoration),
- Les sapins doivent être sans sac à sapin ni pied en plastique.

Cette opération de recyclage est une belle opportunité pour la commune de Bouloc de montrer son engagement en faveur du développement durable. Ne manquez pas l'occasion de faire un geste simple mais important pour l'environnement !

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour une ville plus verte !



Déchets mal triés... poubelles non collectées

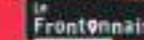
A compter du 2 novembre 2024, dans un souci de pédagogie et de sensibilisation, les agents de collecte vont apposer un ruban adhésif sur tout bac (ordures ménagères ou tri) qui comporte des déchets non acceptés ou des consignes de tri non respectées.



Un doute ? Contactez-nous au 05 62 79 15 30.

BAC REFUSÉ DÉCHETS NON CONFORMES

Merci de consulter le mémo-tri sur notre site internet ou d'appeler le service Environnement au 05 62 79 15 30.



Un ruban adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Que faire si cela vous arrive ?


C'est à vous de corriger l'erreur : déposer la bouteille de verre au conteneur le plus proche, retirer le sac poubelle du bac jaune pour le mettre dans le bac grenat... Une fois conforme, votre bac sera vidé à la prochaine collecte !

Le saviez-vous ? Une poubelle bien triée, c'est une dépense évitée ! Alors, soyons tous vigilants sur la qualité des déchets déposés dans nos bacs.



SCANNEZ POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE TRI

Contact : 05 62 79 15 30
 environnement@cc-dufrontonnais.fr

Suivez-nous sur nos réseaux  



www.cc-frontonnais.fr

BAC JAUNE : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence en grande quantité de cartons autour du bac
(ils doivent être amenés en déchetterie)

Présence de sacs
(les emballages doivent être déposés en vrac, vidés de tout contenu et non imbriqués)

Présence de verre
(les pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet)

BAC GRENAT : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence déchets verts
Présence de sacs de ciment, placoplâtre

Présence d'huile
(alimentaire, vidange)
Présence de déchets dangereux
(piles, lampes, néons...)

Vivre ensemble



Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets est interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchetterie. Il existe des solutions alternatives : broyage, compostage ou encore paillage.

Tout dépôt sauvage

est interdit y compris hors des conteneurs. En cas de non-respect, une amende de 32 à 1500 € suivant le type de dépôt sera appliquée au contrevenant.

Nuisances sonores

Vivre en paix avec ses voisins, n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls et pensons à nos voisins !

- Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30
- Samedis : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- Dimanches et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00 et 16 h 00 - 18 h 00

Je garde ma commune propre avec les bornes de propreté canine

- Vieux stade
- Rue du Vigé (proche banc)
- Esplanade de Verdun
- La Poste (entrée et en bas de l'espace vert)
- La Mairie (côté boîte à livres)
- Rue Jean Jaurès (côté rond-point des Pélessières)
- Complexe sportif



Une maintenance est assurée tous les 15 jours.

SABRINA LANES

Adjointe au Maire en charge de la commission "Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt"



MARIA RUBIO

Adjointe au Maire en charge des "Sports, culture, loisirs, communication et vie associative"



Préinscription pour la rentrée scolaire 2025-2026

Les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026 débiteront le **lundi 6 janvier jusqu'au vendredi 7 mars 2025** :

- Pour les enfants nés en 2022 et rentrant en Petite Section
- Pour les enfants de Grande Section et rentrant en CP
- **Pour les nouveaux arrivants**, tous niveaux confondus.

Veillez contacter le 05 62 79 94 81 ou le 05 62 79 94 94, pour prendre rendez-vous à la mairie, munis

- d'un justificatif de domicile (électricité ou eau),
- du livret de famille,
- du carnet de santé.

Nous vous donnons rendez-vous à l'accueil de la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour finaliser l'inscription.

Préinscription école maternelle : Pour les parents dont les enfants sont nés **entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 inclus**.

CMJ 2024/2026

Toute l'équipe municipale tient à remercier les 8 membres du conseil municipal des jeunes, qui ont oeuvré avec enthousiasme et sérieux durant leur mandat 2022/2024. Leur investissement a été précieux et ils laissent place à une nouvelle équipe, prête à prendre le relais pour le mandat 2024/2026.

La nouvelle équipe est composée de 11 membres : Célian Cottard (5^e), Léana Martin (CM2), Laury Cazabat (CM2), Julie Lanes (5^e), Noémie Benaben (6^e), Jade Dupiet Mano (CM1), Charline Cabrejas (CM1), Alice Dyssli

(CM1), Abderrahmane Bouchakour (CM2), Lucie Molines (CM2), Tatyana Ribes (CM2).

Lors de leur 1^{er} conseil municipal, tenu le 15 novembre dernier, Noémie Benaben a été réélue pour un 2nd mandat. Félicitations à elle pour cette reconduction !

Les élus municipaux souhaitent à tous ces jeunes élus une belle réussite dans leurs missions à venir.



Nouvelle coordinatrice



Depuis le 23 septembre dernier, la commune compte dans son équipe, **Audrey Uca, nouvelle coordinatrice enfance**. Elle a occupé précédemment les fonctions de directrice de l'accueil de loisirs de Fabas-Canals (82), puis de coordinatrice adjointe pour un syndicat intercommunal à Cadours

(31). L'animation est son cœur de métier, elle a tendance à dire qu'elle est issue du terrain, ayant développé ses compétences au fur et à mesure de son parcours.

Aujourd'hui, elle met son expertise au service des enfants et des familles de la commune. Ses priorités sont de garantir à chaque enfant un environnement propice à son épanouissement, tout en apportant un soutien constant et une grande disponibilité aux familles.

« Ces ambitions ne seraient pas possibles sans une collaboration étroite avec les équipes des accueils de loisirs, des écoles, des associations, ainsi qu'avec les nombreux partenaires du territoire, sans oublier le soutien précieux des élus. »

Pour conclure, elle cite un dicton africain qui résume parfaitement sa philosophie : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Semaine du Goût

À la cantine de l'école élémentaire, la **Semaine du Goût a pris des allures de voyage sensoriel haut en couleurs**. Chaque jour, une couleur différente a guidé le menu éveillant la curiosité des élèves.

Un grand merci à la cheffe Stéphanie Travers et à son équipe pour leur créativité et leur engagement. Grâce à leur talent,



cette semaine a été une véritable fête pour les yeux et les papilles ! Les petits gourmands se souviendront longtemps de ce voyage culinaire très coloré !

Le coup de cœur des bibliothécaires

Jacaranda
de Gaël Faye

Au printemps 1994, Milan, collégien à Versailles, enfant unique, voit arriver le Rwanda dans sa vie par la télévision. Sa mère, Venancia, rwandaise, arrivée en France en 1973, taisant totalement ses origines, n'en avait jamais parlé.

Vers la fin de l'été, un peu avant la rentrée scolaire, il voit débarquer chez lui, sans que ses parents l'aient prévenu, un petit garçon chétif au regard apeuré, avec un épais pansement sur la tête. Il s'agit de Claude, arrivé du Rwanda et que sa mère essaie de rassurer en s'adressant à lui en kinyarwanda.

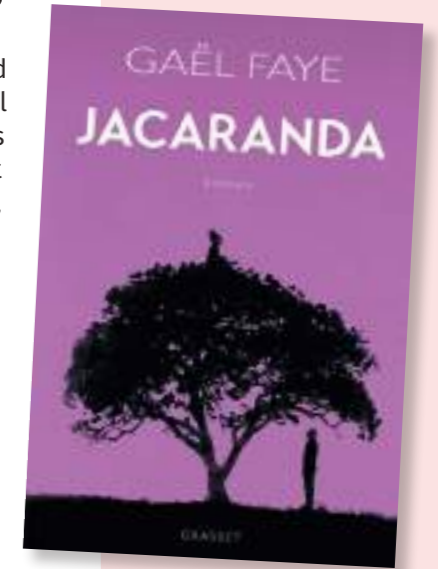
Les deux garçons vont finir par s'approprier et devenir grands amis. Mais un jour, Milan, abasourdi, apprend de sa mère que Claude est retourné dans son pays natal disparaissant ainsi de leurs vies aussi vite qu'il y était entré.

Quatre ans plus tard, en 1998, ses parents

venant de divorcer, Milan se rend avec sa mère au Rwanda pour l'été. Il fera connaissance avec des membres de sa famille, retrouvera Claude et se trouvera plongé, sans le vouloir, dans l'histoire du pays. Il lui faudra cependant des années et de nombreux autres voyages et séjours pour le découvrir et en percer les silences.

Huit ans après Petit pays, roman partiellement autobiographique couronné par treize prix littéraires, l'écrivain franco-rwandais Gaël Faye, auteur-compositeur-interprète et rappeur avec plusieurs albums à son actif, publie Jacaranda dans lequel il s'appuie sur quatre générations pour raconter cette histoire terrible du Rwanda dévasté par le génocide des Tutsi, la difficile reconstruction de son pays après celui-ci, qui s'essaie malgré tout au dialogue et au pardon.

À découvrir du même auteur dans votre bibliothèque : **Petit pays, Ed. Grasset, 2016.**



"Ce que l'œil ne voit pas"

Jean Garcia était à l'Atelier d'Art le mercredi 27 novembre pour la projection de "Ce que l'œil ne voit pas".

Auteur-photographe, Jean Garcia a réalisé cette production photographique, sur l'ensemble de la région Occitanie, avec des personnes



déficientes visuelles, aveugles ou malvoyantes, passionnées de sport, d'art ou de culture. Il a pris le parti d'occulter le handicap pour ne s'intéresser qu'à l'identité de ces hommes et de ces femmes.

Lors de cette projection, vous avez pu le rencontrer et partager ses histoires toujours surprenantes.

Dans le cadre de la semaine du Handicap du 18 au 24 novembre 2024..

Atelier braille

Le mercredi 20 novembre dernier, deux groupes d'enfants de 6 à 10 ans, accompagnés d'un animateur, ont pu découvrir une petite histoire de Louis Braille. Où trouve-t-on la signalétique braille ? Avoir une explication de la logique

de l'alphabet et du fonctionnement de la machine braille Perkins. Ils se sont entraînés au décryptage de message et ont colorié leur prénom en braille. Une petite session de questions-réponses sur la déficience visuelle a clôturé la rencontre.

On remercie l'Association Valentin Haüy pour son intervention et son implication dans cet atelier.

Fermeture pendant les vacances de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la bibliothèque municipale sera fermée **du 24 décembre au 2 janvier inclus**. Réouverture le vendredi 3 janvier à 15 h 00 aux heures habituelles.

Vous pouvez consulter le catalogue sur le site bibliotheque.mairie-bouloc.fr.

Que se passe-t-il à la bibliothèque ?

Du 11 décembre 2024 au 15 janvier 2025

Devant le succès rencontré par cette opération et suivant la demande de nos lecteurs, la bibliothèque renouvelle sa proposition de pochettes surprises pour les vacances de Noël.

Vous trouverez dans la pochette 5 documents, pour tous les âges.

Cette opération sera renouvelée du 02 avril au 07 mai 2025. Il s'agira bien évidemment de nouvelles sélections, car votre bibliothèque recèle de petits trésors qui méritent d'être connus !

Détails du programme disponibles sur le site bibliotheque.mairie-bouloc.fr.

Adjointe au Maire en charge de la commission "Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées"



Nouvelle conseillère au CCAS



Depuis le mois de mai dernier, Mathilde Rivayrand occupe le poste de Conseillère en Économie Sociale Familiale au Centre Communal d'Action Sociale de Bouloc. Elle collabore étroitement avec l'adjointe au maire, Béatrice Cézerac, et la responsable du CCAS, Nathalie Chanabé. Grâce à son expérience et ses compétences, Mathilde apportera un soutien aux Boulocains en situation de fragilité. Elle les accompagnera dans les différentes démarches d'accès aux droits et aides sociales.

Le CCAS est joignable par téléphone au 05 62 79 94 88 ou par mail à ccas@mairie-bouloc.fr.

Voyage ANCV

Comme chaque année, les Boulocains de plus de 60 ans peuvent participer au voyage organisé par le CCAS en lien avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Les réunions d'information auront lieu au début de l'année 2025.

Les inscriptions se feront au CCAS.

Fêtes de fin d'année

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les Boulocains de plus de 70 ans ont pu choisir entre un repas partagé ou un coffret gourmand.

Le repas s'est déroulé à la salle des fêtes de Bouloc, le dimanche 8 décembre.

Le coffret est à retirer le dimanche 15 décembre de 10 h 00 à 17 h 00 à la Maison des Associations.

Nous invitons les personnes à mobilité réduite à contacter le CCAS au 05 62 79 94 88.



Ateliers M2P : Nutri Activ' et Quidi Mouv'

Financé par les caisses de retraite, le programme M2P propose un parcours physiques douces pour les personnes de plus de 60 ans soucieuses de préserver leur qualité de vie.

Les inscriptions se feront au CCAS.

Les jardins solidaires

Les jardins offrent la possibilité de cultiver et de récolter un potager tout en favorisant l'échange et le lien social.



Situés rue de la Pégou, les jardins sont équipés d'un cabanon et d'une arrivée d'eau. Chaque parcelle est numérotée et attribuée à un jardinier. Pour cela, il est indispensable de faire une demande auprès du CCAS. Les familles boulocaines, les locataires ou les propriétaires ne disposant pas d'un jardin sont prioritaires.

Des récupérateurs d'eau seront installés au cours de l'hiver afin de préparer au mieux les plantations du printemps.

"Bouloc entre nos mains"

Le samedi 21 septembre a eu lieu l'événement « Bouloc entre nos mains » à l'occasion de la journée mondiale de la collecte des déchets « World Cleanup Day ».

De 9 h 00 à 12 h 00, les Boulocains ont été accueillis par les différents exposants sur leurs stands de sensibilisation :

DECOSET, CCF (tri des déchets), Centre d'Animation Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes, Centre de Loisirs de Bouloc, Le Trèfle à 4 feuilles (association d'aide alimentaire), Bibliothèque Municipale, Le Clos des cocottes (elle a pour ambition de sensibiliser les Toulousains aux valeurs écoresponsables de manière ludique et positive dans un fonctionnement d'économie sociale et solidaire) et La Boîte à Utiles (électroménagers reconditionnés). Des lots ont été distribués pour les collectes les plus importantes.





Extension du cimetière : une modernisation achevée

Les travaux d'agrandissement et de réaménagement du cimetière de notre commune sont désormais terminés.

Parmi les principales réalisations, l'élagage des arbres, nécessaire pour sécuriser et embellir les lieux, a été mené à bien. Sur le mur sud, une rehausse avec occultation a été installée, garantissant d'avantage d'intimité et de quiétude.

Par ailleurs, le site dispose d'un nouveau columbarium de 24 cases, répondant aux besoins croissants de ce mode de sépulture. Un jardin du souvenir a également été créé offrant un espace dédié au recueillement.

Enfin, un nouveau règlement, officialisé par un arrêté municipal, est entré en vigueur le 1^{er} décembre. Ce texte fixe les règles à respecter pour l'utilisation et l'entretien du cimetière, dans le respect de la mémoire des défunts et du bien être des visiteurs.



Calendrier de collecte 2025

COMMUNE DE BOULOC

LES ENCOMBRANTS

JE CONSULTE LES DATES DE COLLECTE



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Secteur JAUNE passage tous les lundis

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
6	3	3	7	5	2	7	4	1	6	3	1
13	10	10	14	12	10	15	11	8	13	10	8
20	17	17	22	19	16	21	18	15	20	17	15
27	24	24	28	26	23	28	25	22	27	24	22
		31			30			29			29

Secteur BLEU FONCÉ passage tous les mercredis

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
8	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
15	19	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24
29			30			30			29		31

Secteur BLEU CIEL passage tous les vendredis

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5
10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
17	21	21	18	16	20	18	14	19	17	21	19
24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
31			30				29		31		



RÉMI PÉROTIN
Adjoint au Maire en charge de la commission "Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement"

La Maison Terral

La Maison Terral et son pigeonnier, situés à Bouloc, constituent des éléments essentiels du patrimoine local, tant pour leur valeur historique que pour le projet de réhabilitation et d'urbanisme qui les accompagne. Le pigeonnier, vestige emblématique de l'architecture rurale, témoigne de son époque où il symbolisait richesse et prestige grâce à son usage pour l'élevage de pigeons.

Le projet porté par l'Office Public de l'Habitat Départemental (OPH31) vise à transformer la Maison Terral en logements sociaux tout en préservant son authenticité et ses éléments architecturaux remarquables, notamment le pigeonnier. Cette initiative s'inscrit dans une politique locale cherchant à répondre aux besoins de logements tout en valorisant le patrimoine communal. Consciente de l'importance de ce bâtiment pour Bouloc, la municipalité a décidé que l'OPH devait reconstruire la Maison Terral

à l'identique. Ce choix garanti à la fois la sécurité et la pérennité des nouvelles structures, tout en maintenant le caractère patrimonial de cet édifice. Cependant, la municipalité tient à préciser que si les propositions de l'OPH s'éloignent de l'engagement initial de recréer un projet respectueux de l'architecture de la Maison Terral, elle s'opposera fermement à leur réalisation. La préservation du patrimoine de Bouloc, couplée à une réponse adéquate aux besoins des habitants, est une priorité non négociable.



Des maisons médicales en construction à Bouloc : un soutien pour la santé de tous

Bouloc continue de se moderniser et d'offrir des services de qualité à ses habitants ! En ce moment, plusieurs maisons médicales sont en cours de construction dans notre commune,

renforçant l'accès aux soins de proximité. Les premiers à s'installer seront des chirurgiens-dentistes. Ces structures neuves, modernes et adaptées aux besoins des professionnels de santé,

permettront à Bouloc de mieux répondre à la demande croissante de services médicaux.

Nouveaux horaires de la déchèterie

Coordonnées :
avenue des vignerons 31 Fronton
relations.usagers@decoset.fr
05 82 06 18 30

Horaires d'ouverture :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30, de 13 h 30 à 18 h 00
le samedi de 9 h 00 à 18 h 00
le dimanche de 9 h 00 à 12 h 15, de 13 h 45 à 17 h 30
fermée le mardi



Secteur VERT passage tous les mardis des semaines paires

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
7	4	4	1	13	10	8	5	2	14	12	9
21	18	18	15	27	24	22	19	16	28	25	23
			29					30			

Secteur JAUNE passage tous les mardis des semaines impaires

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
14	11	11	8	6	3	1	12	9	7	4	2
28	25	25	22	20	17	15	26	23	21	18	16
						29					30

Secteur VIOLET passage tous les mercredis des semaines impaires

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	12	12	9	7	4	2	13	10	8	5	3
15	26	26	23	21	18	16	27	24	22	19	17
29						30					31

Secteur VERT SAPIN passage tous les jeudis des semaines impaires

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	13	13	10	9	5	3	14	11	9	6	4
16	27	27	24	22	19	17	28	25	23	20	18
30						31					

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS BACS SUR LE DOMAINE PUBLIC LA VEILLE DE LA COLLECTE.



Un nouveau communicant à la vie associative



Le 18 novembre, Téo Cheuzeville a rejoint l'équipe du personnel communal en tant que chargé de communication et de la vie associative. Il collabore avec Maria Rubio, adjointe au maire, et Cendrine Lemazurier, conseillère municipale déléguée, afin de les accompagner dans leurs missions.

Fort d'une expérience préalable dans une commune du Nord Toulousain, Téo a à cœur de mettre ses compétences au service de la communauté. Son objectif est de valoriser les actions municipales et de promouvoir la commune en dynamisant sa vie locale.

Qu'il s'agisse d'événements municipaux ou associatifs, il s'engage à leur apporter le soutien et à leur donner la visibilité qu'ils méritent.

Le 105^e anniversaire du 11 novembre 1918



Après un dépôt de fleurs au monument aux morts du cimetière à 10 h 30, des gerbes ont été déposées à 11 h 00 au monument de la place de la mairie. Monsieur le Maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire, remerciant tous ceux qui ont contribué à cette commémoration solennelle.



La commune de Bouloc s'est rassemblée le 11 novembre pour honorer les soldats de la Grande Guerre. Monsieur le Maire, Serge Terrance, et le Conseil Municipal ont exprimé leur gratitude devant la forte mobilisation des habitants.

Les élèves de l'école Antoine Bernès, dirigés par leurs enseignantes, ont ému l'assistance avec leur interprétation de "Liberté, Egalité, Fraternité". La cérémonie a également été marquée par la présence d'un détachement militaire de la 11^e compagnie parachutiste et de sept porte-drapeaux.

À noter

La commémoration du 19 mars 1962 aura lieu le 22 mars 2025..

Tonte le 6 avril 2025, transhumance le 4 mai 2025



Journée de la tonte



Transhumance

Sécurité : Lien renforcé entre la population et la Gendarmerie Nationale

Le 10 octobre 2024 a eu lieu la signature de la convention de participation citoyenne entre le Maire de Bouloc et le Lieutenant-Colonel Llosa, commandant la compagnie de gendarmerie de Toulouse Saint-Michel, en présence du Lieutenant Garnier (commandant de la communauté de brigade de Fronton), du Responsable de la police municipale de Bouloc, des référents communaux de la Participation Citoyenne et d'élus.

Cette convention permet d'associer les habitants à la sécurisation de leur environnement en complément de l'action de la police municipale et la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité.

Elle donne la possibilité au Maire, à la gendarmerie et à la police municipale de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter les forces

de l'ordre de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Cette action s'intègre dans la lutte contre la délinquance et notamment contre les cambriolages qui constituent une priorité pour les forces de l'ordre.

Mis en place dans les communes, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante

ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Actuellement sur la commune de Bouloc, des citoyens référents animent trois réseaux : route de Vacquiers, chemin de la Gargasse et dans le secteur réunissant la rue de la voie ferrée, la rue de Fomberner et la rue du Petit pré. Le souhait de la Gendarmerie et de la Municipalité est d'étendre au maximum ces dispositifs sur le territoire de la commune.



Sécurité de circulation

Afin de renforcer la sécurité de circulation des riverains et des usagers (piétons, deux roues ou automobilistes), des dispositifs de deux sortes ont été installés chemin de Peyrot.

Il s'agit d'un dos d'âne au niveau de l'arrêt de bus proche de l'intersection avec le chemin de Narquières et de deux "écluses" à environ deux cent mètres de part et d'autre de l'arrêt de bus. Ces dispositifs qui répondent à une demande des riverains du chemin de Peyrot de réduire les risques générés par le comportement de certains automobilistes, seront dans les mois à venir étendus à l'ensemble de cette voie.





Un feu tricolore avec "sécurité piétons" au carrefour principal

Le carrefour central du village est un point noir de la circulation, bien connu des usagers qu'ils soient boulocains ou en transit.

Une première amélioration a été mise en oeuvre par la municipalité dès son arrivée en 2020 en rétablissant et sécurisant la circulation à double sens sur le chemin de St Jean mais les réflexions se sont poursuivies pour fluidifier encore davantage le trafic.

Il y a plusieurs années une étude pour l'implantation d'un feu tricolore régulant la circulation à ce carrefour avait été demandée à l'Agence Technique Départementale. La réponse avait alors été défavorable car la configuration de l'intersection ne permettait pas de prévoir des files d'attente pour les véhicules désirant tourner à gauche au feu vert quelle que soit la direction d'où ils venaient.

Le Syndicat d'Électricité de Haute-Garonne (SDEHG) nous a récemment fait savoir que l'évolution technologique permettait désormais de concevoir des feux analysant et gérant beaucoup plus finement la circulation.

Une nouvelle étude a donc été demandée par la municipalité. Le SDEHG s'est appuyé sur un comptage des véhicules et des mesures de vitesse menées pendant

13 jours, sur des dizaines de milliers de véhicules, par des moyens informatisés en liaison avec la Communauté de Communes du Frontonnais et vient de donner une réponse positive quant au bon fonctionnement possible d'un feu à ce carrefour.

Ce feu tricolore comprendra un rappel "priorité piétons", un signal piéton sonore avec coffret d'appel destiné aux malvoyants. Une micro-régulation

mesurera vitesse et distance des véhicules et permettra d'anticiper le passage au "vert". Les variations de la densité du trafic en fonction des heures seront également prises en compte.

Ce dispositif sera donc mis en place dans le courant de l'année 2025. Le coût pour la commune s'élèvera à 50 000 euros. Le SDEHG participe à l'opération pour le même montant.



Esplanade de Verdun : Relance de la concertation

Les études relatives au réaménagement de l'Esplanade de Verdun ont été lancées depuis plusieurs mois et ont été accompagnées et nourries par différentes réunions de concertation destinées aux commerçants, aux riverains de l'esplanade et à l'ensemble de la population.

Il faut bien reconnaître que la participation de cette dernière a été décevante, le nombre de participants

étant faible au regard d'une population de quasiment 5000 habitants.

Compte tenu de l'importance de l'opération sur le plan patrimonial et de ses difficultés techniques, les choix que devra faire la municipalité doivent être légitimés par une manifestation significative de l'avis des Boulocains. C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé de lancer une consultation avec réponse écrite et anonyme.

Vous trouverez donc joint à cette édition de Bouloc Les Nouvelles, un questionnaire vous permettant de vous prononcer sur les différentes options possibles d'aménagement mises en évidence par les études menées jusqu'à présent.

Ce nouveau tour de concertation allongera les délais déjà très contraints de mise en oeuvre de l'opération.

L'aménagement de l'Esplanade ne se fera donc pas pendant le mandat en cours.

L'Esplanade de Verdun

Le projet de l'Esplanade de Verdun fait l'objet de débats animés, et nous souhaitons apporter des précisions pour clarifier notre démarche.

1. Une consultation citoyenne renforcée

Nous avons constaté une faible participation aux réunions publiques organisées sur ce sujet, ainsi qu'une mobilisation limitée des membres du groupe minoritaire. Face à ce constat, nous avons décidé d'élargir la consultation en lançant un questionnaire, disponible dans *Bouloc les Nouvelles*, afin de recueillir un maximum d'avis de nos administrés.

2. Un projet en suspens en attendant les retours

Dans l'attente des réponses des habitants et de leur analyse, le projet est mis en suspens. Nous tenons à travailler en transparence et à transmettre ces informations aux architectes et professionnels impliqués, pour qu'ils puissent intégrer ces retours dans leurs propositions futures.

3. Un projet évolutif pour l'intérêt collectif

Notre objectif est de moderniser l'Esplanade tout en respectant l'équilibre entre les besoins d'accessibilité, la qualité de vie et la préservation de l'environnement. Nous veillons à ce que cette rénovation soit un projet fédérateur, aligné avec les attentes des Boulocains et les réalités budgétaires de notre commune.

Nous remercions les citoyens pour leurs contributions et les encourageons à participer massivement à cette consultation. Ensemble, nous construirons un projet répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le projet envisagé :





En tant que Maire de notre commune, j'ai souhaité ouvrir cette page pour vous donner, Boulocaïns et Boulocaïnes, l'opportunité de vous exprimer sur un sujet qui nous concerne tous. Partagez vos idées, vos avis, ou vos suggestions : cet espace est le vôtre. Ensemble, faisons vivre notre commune et avançons vers un avenir qui nous ressemble.

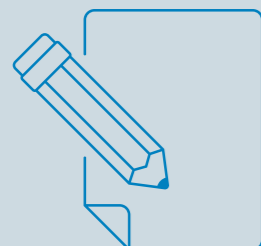
Serge Terrance,
Maire de Bouloc

Donnez-nous votre avis en remplissant le questionnaire inclus dans ce bulletin municipal.

Ce questionnaire est anonyme.

Vous n'aurez plus qu'à l'envoyer par mail à communication@mairie-bouloc.fr ou le déposer directement en mairie.

Vos avis sont essentiels pour prendre une décision.



L'Esplanade de Verdun

Deux réunions publiques ont eu lieu, nous avons pu échanger de nombreuses idées, mais des questions et souhaits restent en suspens. La participation à ces réunions fut faible, nous souhaitons donc recueillir vos avis pour prendre une décision sur une assise plus large.

Comment imaginez-vous l'Esplanade de Verdun ?

Le projet envisagé vous convient-il ? Quelles adaptations souhaiteriez-vous ?

Pour le stationnement : Nous prévoyons de conserver le nombre de places actuelles, le jugez-vous indispensable ?

Environnement, espaces verts : Aujourd'hui aucun espace vert sur la place, seuls les arbres sont présents. Le projet envisagé prévoyait de remplacer les 12 arbres existants par 24 nouveaux arbres assurant pour l'avenir et celui de nos enfants, la fraîcheur de notre esplanade. Qu'en pensez-vous ? Quels aménagements souhaiteriez-vous ?

Aménagements de l'esplanade : Nous proposons une esplanade de plain-pied et des trottoirs larges pour permettre aux commerces l'utilisation en terrasse et de bancs. Qu'en pensez-vous ?

Vos propositions :



CENDRINE LEMAZURIER
Conseillère Déléguée
en charge de la vie associative



La Belle Rose 2024 : Une 5^e édition placée sous le signe de la solidarité

Le dimanche 6 octobre, plus de 650 participants se sont mobilisés pour la 5^e édition de La Belle Rose, faisant de cette course un évènement solidaire au profit de la lutte contre le cancer.

L'évènement a été possible grâce aux bénévoles et aux services municipaux, qui ont assuré sécurité et ravitaillement. Un merci spécial à Mehdi, le coach sportif, Rachid pour l'ambiance musicale, Maria et Cendrine pour l'organisation, Pouloc pour l'accueil chaleureux à l'arrivée, et Monsieur le Maire et son équipe pour l'installation des infrastructures.



Les associations ARSE, CPTS, CAJ, Lovely Solidarity et l'ADSB ont tenu des stands et renforcé l'esprit de solidarité de cette journée.



Tous les bénéfices, soit la somme de 4 804 euros, ont été reversés à l'association Dépistage des cancers – Centre de Coordination Occitanie, pour financer des actions de prévention. Le jeudi 28 novembre 2024, ce chèque a été remis en main propre au Docteur Bichara par Remi Pérotin, 1^{er} Adjoint au Maire et l'association Made in Bouloc en la présence des élus et des bénévoles.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus belle et plus solidaire.

Dossier de subvention des associations

La demande de subvention pour l'année 2025-2026 est à retourner à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@mairie-bouloc.fr avant le lundi 3 février 2025 à 12 h 00.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités par la commission « Vie associative ». Le dossier a été envoyé aux associations fin novembre. Pour les associations dont le siège se situe à la mairie, la version papier a été déposée dans leur boîte aux lettres « associative ».

Cette demande sera accompagnée de la Charte des Associations de la commune.



CENDRINE LEMAZURIER
Conseillère Déléguée
en charge de la vie associative



AUDREY BRAUD
Adjointe au Maire en charge de la commission "Finances et marchés publics"
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)

Deux jeunes talents du BAG brillent au concours Tsirelle à Lourdes

Le samedi 2 novembre 2024, le concours Tsirelle, niveau études, s'est déroulé à Lourdes, mettant en lumière de jeunes danseuses prometteuses.

Parmi elles, Janelle Gineste et Zoé Catella ont su se démarquer avec brio : Médaille d'or à l'unanimité pour Janelle Gineste, médaille d'argent pour Zoé Catella. Ces résultats remarquables reflètent également le travail et l'engagement de leur professeur de danse, Laure Vallée. Spécialiste en danse classique et modern supérieur, elle a su guider ses élèves avec bienveillance et les mener à dépasser leurs limites.

Félicitations à ces deux lauréates pour leur performance exceptionnelle !



Christophe Fresnes ceinture noire de Judo



Le judo club de Bouloc est heureux et fier de compter une nouvelle ceinture noire parmi ses licenciés.

En effet, Christophe Fresnes, président de l'association, a participé le samedi 19 octobre au championnat d'Occitanie. En finissant 3^e, il remporte ses derniers points pour valider son grade, tant convoité.

C'est l'aboutissement d'un long travail. La saison dernière, il avait déjà validé sa partie technique (kata, démonstration, arbitrage). Christophe a commencé le judo à 37 ans. C'est un très bel exemple et une belle motivation pour les licenciés.

En 6 mois, le club a formé deux ceintures noires et d'autres judokas ont commencé à passer certaines UV. C'est une satisfaction de plus en tant que Président du club pour ce début de saison. En effet, l'association compte désormais une centaine de licenciés (un chiffre qui n'a plus été atteint depuis l'après Covid).

Découverte du Tai Chi Chuan et du patrimoine de Bouloc

Le Tai Chi Chuan, cet art martial ancestral, se pratique également avec des armes, comme le bâton long. C'est ce que les membres de l'association Énergie & Harmonie ont expérimenté lors de leur dernière sortie, organisée le 19 octobre à Bouloc.

Lors de cette journée, ils étaient 14 participants, enrichissant l'expérience à la fois sur les plans pratique, amical et culturel.

La section Histoire de l'association Joie de Vivre, avec l'enthousiasme de Maïté et Marie-Noëlle, a proposé une visite guidée. Au programme : le séchoir à



briques, l'ancienne chapelle, et l'église. Ces lieux chargés d'histoire ont permis de faire un bond dans le passé tout en renforçant nos liens.

Ce fut une journée riche et mémorable, mêlant harmonie corporelle et découverte du patrimoine local.



Mini Pouce

Située à Bouloc, Mini Pouce forme les familles au portage physiologique, une pratique qui consiste à porter son bébé avec une écharpe ou un porte-bébé adapté. Cette méthode respecte la posture naturelle de l'enfant et favorise son bien-être. En plus de renforcer le lien entre les parents et l'enfant, le portage offre un confort optimal et une sécurité inégalée. Mini Pouce propose divers ateliers où les familles peuvent apprendre à utiliser correctement ces techniques, facilitant ainsi le quotidien des parents. Les bienfaits du portage sont multiples : il aide à apaiser les pleurs,



favorise le sommeil, stimule l'allaitement et contribue au développement harmonieux du bébé. De plus, cette approche pratique permet aux parents de garder les mains libres tout en étant proches de leur enfant, créant ainsi une expérience enrichissante pour toute la famille.

L'info en +

Marylin Porco
06 04 45 96 75
12 B Rue de la violèze - 31620 Bouloc
minipouce31@outlook.fr
Instagram : minipouce31_
pour prise de contact, prise de rendez-vous ect.

Au Vide Grenier

Au Vide Grenier est un lieu incontournable pour les amateurs de seconde main et de bonnes affaires.

Ce concept a été créé il y a environ 8 ans et à vue le jour du côté de Nantes.

Au Vide Grenier offre une alternative pratique et écologique aux vide-greniers traditionnels car les clients peuvent chiner dans un espace couvert toute l'année. Les exposants, eux, bénéficient d'une gestion simplifiée : ils déposent leurs articles et l'équipe s'occupe des transactions en échange d'une commission. Ce modèle séduit de plus en plus, dans un contexte où l'économie circulaire et le réemploi sont très valorisés.

C'est un excellent compromis



entre brocante, vide-grenier classique et magasin d'occasion dans l'esprit convivial et dynamique souhaité par l'équipe et attirant aussi bien les habitants des environs que les curieux venus de plus loin !



L'info en +

1 rue des Pélissières - 31620 Bouloc
05.31.48.11.32

Si Bouloc m'était conté...

Bouloc, hier et aujourd'hui

Par l'Association "Joie de Vivre", section "Histoire et Patrimoine"



Bas de la rue Fontanas



Haut de la rue Fontanas



Le Carrefour



"Bouloc, les nouvelles" est édité par la Mairie de Bouloc • accueil@mairie-bouloc.fr • www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication : Serge TERRANCLE • Responsable de la publication : Service communication

Conception graphique, réalisation : Charlotte Jubelin • Impression : Ménard Imprimerie

EXPRESSION MAJORITAIRE

Une dynamique municipale tournée vers l'avenir

L'équipe majoritaire place l'écoute des citoyens et la réalisation de projets structurants au centre de son mandat, en tenant compte des besoins et attentes des Boulocains.

Rattrapage des projets post-COVID

La pandémie a retardé plusieurs initiatives pendant deux ans. Grâce à une renégociation efficace, des chantiers ont été relancés pour répondre aux enjeux de la commune tout en respectant les délais.

Maintien du taux des impôts locaux

Malgré la décision voulue par les élus du groupe majoritaire de ne pas augmenter le taux des impôts locaux en 2024, nous déplorons tous une augmentation de la taxe foncière du fait de la revalorisation par l'Etat des bases locatives à 3.9%

Réunions de quartier dès 2025

Pour maintenir la proximité avec les habitants, des réunions de quartier seront organisées à partir de 2025. Ces moments d'échange complètent les rencontres déjà initiées à

l'Esplanade de Verdun et visent à renforcer la transparence et la participation locale.

L'enfance : une priorité

L'investissement dans les écoles maternelles est indispensable :

- Travaux d'isolation thermique pour améliorer le confort des classes.
- Mesures contre la chaleur pour garantir un environnement adapté aux enfants.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche à la fois environnementale et sociale.

Initiatives éducatives et participatives

• **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** : une opportunité unique pour sensibiliser les enfants à la citoyenneté.

• **Plateforme "Les Parents Services"** : un outil pratique pour gérer les services liés à l'enfance, tels que cantine et garderie.

Conclusion

Ces actions démontrent l'engagement clair des élus majoritaires : faire de Bouloc une commune moderne, inclusive et tournée vers l'avenir.

EXPRESSION MINORITAIRE

Partageons la démocratie !

Notre société est de plus en plus malade de ces politiques qui ne souhaitent pas se réinventer à l'aire du XXIème siècle et nous proposent toujours le schéma politique d'antan qui les sert bien.

La minorité « Bien Vivre à Bouloc » souhaiterait la création de **comités citoyens** afin d'accompagner dès l'amont les projets et les décisions. Ces comités, si les politiques veulent les pérenniser et leur donner la capacité de contribuer à l'organisation du débat démocratique, doivent avoir des moyens structurels et financiers.

La prise en compte du local permet de réunir des expertises différentes devant être le relais des attentes des concitoyens sur des sujets divers comme : le budget, l'école, le cadre d'habitat et de vie, la mobilité, les enjeux climatiques, la sécurité, transformer la mobilité de demain, la pollution de l'air, les îlots de chaleur urbaine (qui obligent à repenser la place de la nature en ville), la sobriété foncière et la densification, le risque d'une offre de logements et d'habitat qui ne

répondre aux attentes sociales des ménages (le goût pour l'habitat pavillonnaire ne se dément pas), l'instauration de la zéro artificialisation des sols (qui oblige à penser autrement l'accueil et la répartition des nouveaux habitants sur le territoire), l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique et aux exigences de la transition écologique, un autre modèle d'habitat à réinventer (moins consommateur d'espace, mais capable de satisfaire à la demande sociale de tranquillité et de qualité de vie), la préservation de l'agriculture, les sols et la biodiversité...

L'attractivité de notre territoire tient aussi à ses espaces tous aussi agréables que ses services: qualité du cadre de vie, niveau d'équipement, offre scolaire, culture, loisirs, offre de santé, inclusion... Ils jouent un rôle important dans notre vie de tous les jours, dans nos choix résidentiels et dans la réputation d'un territoire.

L'échelle intercommunale est aussi un maillon fort pour porter des solutions collectives et mutualisables car nos communes vivent sous influence de la métropole toulousaine.

Bouloc : 2500 habitants en 2009 - mais aujourd'hui 5000- se doit de s'adapter pour répondre aux besoins et attentes de ses habitants. Elle ne doit pas le faire seule mais en partenariat avec les autres communes et

en complément des différents projets portés ; pas forcément en duplication car nous n'avons et n'aurons pas les moyens financiers de tout réaliser. Les priorités de nos investissements ne doivent pas être la résultante d'une seule personne ; le Maire, mais celle d'un consensus démocratique revisité.



Le maire Serge Terrance et le conseil municipal
vous convient à la

CÉRÉMONIE
**DES VOEUX
DU MAIRE**

**VENDREDI 10 JANVIER
2025**

19H

**SALLE DES FÊTES
DE BOULOC**

Cocktail dinatoire offert
par la municipalité

mairie-bouloc.fr